

Saint-Nazaire. Risque industriel et santé : la députée Audrey Dufeu monte au front

La députée LREM de Saint-Nazaire a été élue membre du bureau de la commission d'enquête nationale dont la première réunion s'est tenue ce mardi.

La députée LREM Audrey Dufeu. | PO-F. LB

[Presse Océan](#) Nicolas DAHERON. Publié le 10/09/2020 à 08h03



Le 26 novembre dernier, elle avait interpellé le gouvernement sur les chiffres alarmants de la surmortalité liée aux cancers dans le bassin nazairien. Elle avait écrit à la ministre de la transition écologique Elisabeth Borne le 5 mai, puis à celle qui lui a succédé, Barbara Pompili, au début de l'été. La députée LREM de Saint-Nazaire Audrey Dufeu poursuit donc son engagement en participant ce mardi à la première réunion de la commission d'enquête sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale. Elle a d'ailleurs été élue membre du bureau.

Elle va ainsi porter les préoccupations des habitants de sa circonscription, explique le communiqué de son équipe. Elle va aussi, et surtout, pouvoir relayer les questionnements des associations nazairiennes mobilisées sur la question des risques industriels et leurs conséquences sur la santé : l'association des habitants de Gron, la Ligue des Droits de l'Homme, Vivre à Méan-Penhoët et l'ADZRP.

« Plus de transparence »

La députée veut aussi davantage de transparence. Les premiers rendus des travaux épidémiologistes de Santé Publique France ne sont annoncés que pour le premier trimestre 2021. Cependant, il faut effectuer des points d'étapes sur l'avancement de ces travaux et apporter plus de transparence. Les citoyens et associations de terrain sont préoccupés par les risques industriels sur leur santé et ont un besoin de réponses.

Le sujet est sensible dans le bassin nazairien. Encore plus depuis l'incendie au sein de l'usine GDE dont l'imposant panache de fumée a suscité un certain émoi, ou après l'accident au port de Beyrouth qui rappelle, selon la députée de huitième circonscription l'impérieuse nécessité pour l'État de contrôler les dispositifs mis en place par les industriels afin de prévenir une telle catastrophe.